Consultation des détails des modules

Pratique professionnelle 2: Installations domestiques, alimentation stabilisée - FOREE2

Code du module:	FOREE2
Unité capitalisable:	Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes (ENERG)
Profession:	Electronicien en énergie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Evaluation continue des compétences, Portfolio

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'élève est capable en coopération de prendre en compte la sécurité au travail, le règlement de travail ainsi que la prote de l'environnement lors de la préparation des documents et de l'exécution des travaux.

Note maximale: 6

INDICATEURS

L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail.
L'élève prend en compte les consignes en matière de sécurité lors de la réalisation des schémas électriques.

SOCLES

L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité lors de l'exécution des travaux.

2

L'élève est capable d'utiliser les outils, les instruments de mesure et les documents techniques d'une manière compéte avec précaution en accordant une attention particulière au respect des mesures de protection.

Note maximale: 18

INDICATEURS

L'élève utilise les outils, les instruments de mesure et les documents techniques d'une manière compétente et avec précaution.

SOCLES

L'élève a utilisé les outils, les instruments de mesure et les documents techniques d'une manière compétente lors de l'exécution des travaux.

3

L'élève est capable de rédiger un portfolio dans lequel ses progrès sont documentés.

Note maximale: 12

INDICATEURS

L’élève inscrit quotidiennement ses tâches effectuées dans le rapport hebdomadaire. L’élève rédige 3 fois par semestre un rapport d’activité sur une tâche spécifique au choix.

SOCLES

Les rapports hebdomadaires sont disponibles sous forme chronologique et sont remis dans les délais.
Les 3 rapports d’activités spécifiques sont structurés. Les activités sont décrites d’une façon compréhensible et les documents sont remis dans les délais convenus avec le tuteur.

4

L‘élève est capable de se concerter avec ses supérieurs ainsi qu’avec ses collègues de travail au sujet des étapes de t requises pour réaliser les travaux demandés et d'assumer ses responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.

Note maximale: 12

INDICATEURS

L’élève participe activement à l’organisation des travaux à effectuer. L’élève se concerte avec les autres intervenants à propos de sa mission. L’élève participe activement à l’organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer en vue de l'accomplissement de la mission.

SOCLES

L’élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées de manière responsable et autonome avec un souci de la qualité du résultat. L’élève a collaboré avec les autres intervenants. L’élève a organisé les travaux en concertation avec ses collègues ainsi qu’avec le chef d’atelier. L’élève s’est concerté avec les autres intervenants à propos des délais, de la qualité et de la collaboration dans le cadre des missions de travail.

5

L‘élève est capable de mener des entretiens avec pertinence, d’adopter une attitude respectueuse à l’égard des clients ses collègues de travail et d'évaluer son travail de manière critique.

Note maximale: 12

INDICATEURS

L’élève participe activement à l’organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles. L’élève tient compte de ses apprentissages au cours de travaux ultérieurs.

SOCLES

L’élève s’est concerté avec les autres intervenants à propos des délais, de la qualité et de la collaboration dans le cadre des missions de travail L'élève s’est efforcé à réaliser un travail de qualité et un travail soigné. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité des travaux ultérieurs.